

Recherches sociographiques



Le problème des zones interrégionales

Marc-André Lessard

Volume 8, Number 2, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055357ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055357ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Lessard, M.-A. (1967). Le problème des zones interrégionales. *Recherches sociographiques*, 8(2), 218–226. <https://doi.org/10.7202/055357ar>

LE PROBLÈME DES ZONES INTERRÉGIONALES

ÉTUDE D'UN CAS PARTICULIER

En 1965, nous avons été appelé à faire une brève enquête sur le bien fondé de la frontière nord-ouest de l'archidiocèse de Québec. Cette frontière correspondant à peu près à celle qui sépare les comtés de Champlain et de Portneuf, qu'on avait décidé de négliger lors de l'opération « 55 » de régionalisation scolaire, plusieurs personnes se demandaient si quelques paroisses n'eussent pas dû être cédées au diocèse voisin des Trois-Rivières.¹

Nous reproduisons ici l'essentiel des analyses factuelles contenues dans notre rapport parce qu'on y trouve un bon exemple des problèmes suscités par la régionalisation, en particulier ce problème fondamental qu'ont soulevé Dumont et Martin dans le diocèse de Saint-Jérôme aussi bien que l'équipe de recherche du B. A. E. Q. en Gaspésie, à savoir, la nécessité de remplacer une organisation territoriale quasi continue en régions homogènes par une organisation réticulaire où l'hétérogénéité, au moins pour certains éléments structurels, est la règle essentielle. L'intérêt du cas que nous présentons tient au fait qu'il s'agit d'une observation faite au niveau de petites divisions territoriales encore très rurales.

Nous avons laissé à notre texte la forme très simple et très peu technique qui convient le mieux dans le cas d'une enquête sommaire. En trois paragraphes, nous présenterons donc la notion de région à laquelle nous nous sommes référé, une analyse de l'organisation territoriale du double point de vue homogénéité et nodalité, enfin quelques conclusions.

LA NOTION DE RÉGION

Une région, c'est une portion continue de territoire correspondant à un certain ensemble socio-économique. Ce qui est caractéristique de cet ensemble est en même temps caractéristique de la région. On distingue des régions homogènes et des régions nodales : *homogènes*, si l'on associe des éléments (paroisses, municipalités, agglomérations, etc.) ayant une très grande ressemblance entre eux ; *nodales*, si l'on regroupe des éléments dissemblables mais en rapport de dépendance ou de fonctionnalité, une ville et sa banlieue, une ville principale et une ville secondaire, etc. Il existe évidemment beaucoup de situations « mélange-des-deux », mais nous voulons opposer des cas très simples afin de mieux comprendre.

Nous vivons présentement le passage d'un type de société où la nature et la tradition imposaient aux hommes des genres de vie ayant une grande permanence dans le temps et une forte stabilité dans l'espace, à un type de société dont les caractéristiques fondamentales sont le changement et la mobilité. Chacun de ces types de société s'inscrit sur le territoire selon

¹ On mentionnait les paroisses de Saint-Rémi et de Notre-Dame-des-Anges, plus les deux dessertes qu'elles comprenaient. Notre enquête fut nécessairement centrée sur ces deux cas, même si nous avons tenté de voir un peu plus large. En fait la localisation précise d'une frontière administrative est le plus souvent déterminée par des facteurs très « locaux » ; la zone frontière, elle, est fonction d'éléments structuraux à plus grande portée.

son mode propre. Dans la société traditionnelle — parce qu'elle changeait très lentement et qu'elle avait beaucoup duré — s'étaient développées de fortes homogénéités locales, ensembles de petites unités (paroisses) auto-suffisantes et toutes semblables. Dans la société technologique, les anciens ensembles homogènes sont disloqués par les villes qui concentrent chez elles presque toutes les fonctions socio-économiques importantes. Que ce soit dans les paroisses, les villages ou les villes, les populations ne se suffisent plus à elles-mêmes, elles se complètent les unes les autres. Pour utiliser une image trop simplificatrice mais très expressive : la carte des pays était quasi pleine et continue, elle se vide pour n'être qu'un réseau aux nœuds plus ou moins gros et plus ou moins distants.

L'homme a pris conscience de ces changements. Porteur de valeurs, de plus en plus confiant dans sa force, il désire faire son destin, ce qui est en premier lieu faire son paysage et son habitat. En réalité, il ne peut qu'accepter ou amenuiser les changements ; il ne pourrait pas les refuser simplement et efficacement. D'où, les projets de décentralisation, de régionalisation, d'aménagement, etc.

LA FRONTIÈRE CHAMPLAIN-PORTNEUF

Aussi général et simplificateur qu'il soit, le paragraphe précédent nous permet de réduire notre analyse à deux questions précises :

1° Y a-t-il *homogénéité* entre les paroisses de Saint-Rémi et de Notre-Dame-des-Anges, et leurs voisines dans les comtés de Champlain ou de Portneuf ?

2° Y a-t-il *nodalité*, influence prédominante d'un ou de plusieurs centres, lequel ou lesquels ?

I. L'HOMOGENÉITÉ

Nous poserons le problème au triple plan géographique, historique et morphologique.

a) géographique

Toutes les paroisses du rebord du plateau laurentien se ressemblent à beaucoup de points de vue. On pourrait parler d'une zone homogène pour désigner une bande de territoire large de deux ou trois paroisses et s'étendant depuis Québec jusqu'à la frontière de l'Ontario sur l'Outaouais ; c'est d'ailleurs ce que fait le géographe Blanchard. Mais sur le plan local, si l'on compare quelques paroisses voisines, il y a beaucoup de différences à cause de la diversité du paysage laurentien : collines, lacs, rivières ... C'est le cas des localités dont nous nous préoccupons.

Les paroisses de Notre-Dame-des-Anges et de Saint-Rémi sont situées à la tête de la vallée de la rivière Batiscan dans le comté de Portneuf. Elles sont les deux plus avancées sur le plateau. Les paroisses voisines à l'ouest, Sainte-Thècle, Saint-Tite et Saint-Adelphe, sont, elles, en pleine vallée : le paysage est dégagé, les champs sont vastes, les collines sont distantes et espacées. Au sud-est, les paroisses de Saint-Ubald, de Saint-Thuribe et de Saint-Casimir appartiennent au bassin de la rivière Sainte-Anne. La première est presque toute en montagne, les deux autres se trouvent sur les plus élevées des terrasses qui s'étagent depuis le fleuve jusqu'à la ligne d'altitude

400, environ. Comme paysage donc, trois ensembles très différents. Une seule paroisse prête à hésitation, celle de Saint-Ubald qui appartient au bassin de la rivière Sainte-Anne tout en étant située presque entièrement dans la montagne. Si on visite les lieux, les différences sont frappantes, même pour une personne non avertie.

b) historique

L'histoire unifie parfois au delà des dissemblances géographiques. Toutes les paroisses du plateau montagneux sont de la même époque de colonisation, soit la fin du XIX^e siècle, mais, comme il y a eu progression du peuplement vers le nord, celles de Saint-Rémi et de Notre-Dame-des-Anges sont les plus récentes. Les paroisses de Saint-Casimir et de Saint-Thuribe sont des cas spéciaux, car elles ont été créées par la subdivision d'un territoire déjà organisé. Ce sont les deux paroisses situées exclusivement sur les terrasses du bord du fleuve. Ainsi, deux seulement des trois ensembles observés au plan géographique auraient un passé, soit les terrasses et le plateau. Mais voyons de plus près l'histoire du peuplement.

Il est assez difficile de décrire l'origine des populations des paroisses dans la province parce qu'il faut, dans chaque cas, aller faire le relevé dans les premiers registres locaux, et souvent, comme à Saint-Rémi, ceux-ci n'existent plus. Mais certains indices nous permettent de reconstituer les courants d'ensemble. En général, c'est le cas dans les comtés de Portneuf et de Champlain, on s'est d'abord établi au bord du Saint-Laurent puis les descendants ont pénétré à l'intérieur. Ainsi, on est allé de Cap-Santé à Pont-Rouge et à Saint-Basile, des Grondines à Saint-Casimir et à Saint-Ubald, de Sainte-Anne-de-la-Pérade à Saint-Prosper, de Batiscan à Saint-Narcisse, etc. Deux courants de ce genre ont convergé vers Saint-Rémi et Notre-Dame-des-Anges : l'un depuis Saint-Charles-des-Grondines et Saint-Joseph-de-Deschambault vers le nord-ouest, l'autre, le long de la vallée de la Batiscan et de ses affluents vers le nord-est ; la jonction s'est faite au delà des hauteurs qui séparent Saint-Casimir et Saint-Ubald de Saint-Prosper et Saint-Adelphe. Mais cette pénétration en tache d'huile était assez lente, trop lente au goût des promoteurs de colonisation qui sont intervenus en attirant sur les nouvelles terres des colons venant de paroisses plus éloignées. Ainsi, on retrouve à Saint-Rémi et à Notre-Dame-des-Anges des familles originaires de diverses paroisses des comtés de Champlain, de Portneuf et de Québec. De plus, le chemin de fer a amené sur place, à Hervey-Jonction par exemple, des gens d'origines assez diverses. Nous avons donc un cas un peu particulier par rapport aux paroisses sises plus au sud de part et d'autre de la frontière des comtés, ce qui confirme la distinction entre les terrasses et le plateau.

c) morphologique

Le genre de vie des premiers colons dut être assez semblable dans toutes les paroisses du plateau mais les divers paysages notés plus haut nous laissent deviner qu'il a pu y avoir des évolutions assez différentes. Nous vérifierons cela au double plan démographique et économique.

1. *Le plan démographique.* Cinq municipalités rurales ont plus de 1,000 habitants, Saint-Adelphe (1,812), Saint-Rémi (1,681), Sainte-Thècle (1,584),

Saint-Tite (1,559) et Saint-Ubald (1,049) ; les trois autres, Saint-Thuribe, Saint-Casimir et Notre-Dame-des-Anges, ont moins de 1,000 habitants.

En terme d'évolution, on observe que les paroisses de Saint-Rémi, de Sainte-Thècle et de Saint-Tite sont les seules dont les populations aient continuellement augmenté depuis 1931, mais très faiblement, ce qui signifie qu'elles ont perdu une large part de leur accroissement naturel. Les autres paroisses, dont Notre-Dame-des-Anges, sont toutes en régression.

Sur sept villes et villages, trois sont vraiment importants, Saint-Tite (3,250), Sainte-Thècle (2,009) et Saint-Casimir (1,386). Les deux premiers sont voisins dans la vallée de la Batiscan, les quatre autres sont très petits et dispersés dans l'un ou l'autre des trois sous-ensembles géographiques identifiés plus haut.

Si l'on répartit la population en trois groupes d'âges (0-14 ; 15-64 ; 65 et plus), on observe certaines différences entre les municipalités. En effet, la mise en ordre croissant, selon le pourcentage des jeunes (0-14), donne pour les municipalités rurales :

Saint-Tite	34.6	Notre-Dame-des-Anges	42.9
Saint-Thuribe	35.3	Saint-Rémi	43.6
Saint-Casimir	42.5	Saint-Ubald	44.1
Saint-Adelphe	42.8	Sainte-Thècle	48.3

et pour les villes et villages :

Saint-Casimir	35.1	Montauban	39.0
Saint-Tite	36.1	Sainte-Thècle	39.7
Saint-Casimir-Est	37.8	Saint-Ubald	39.7
Notre-Dame-des-Anges	38.5		

Les municipalités rurales de Saint-Adelphe, de Notre-Dame-des-Anges, de Saint-Rémi et de Saint-Ubald se ressemblent ; elles sont toutes sur le plateau et forment un groupe continu. Celles de Saint-Tite et de Sainte-Thècle, géographiquement voisines, ont des pourcentages de jeunes très différents, soit respectivement 34.6 et 48.3. Quant aux villes et villages ils se ressemblent tous, mais on observe que les pourcentages sont plus élevés sur le plateau. Si nous faisons rapidement la même mise en ordre pour le groupe de 65 ans et plus, nous observons que les populations des villes et villages sont plus vieilles que celles des municipalités rurales, mais rien ne nous permet de faire un regroupement quelconque : il n'y a pas assez de différence. Ainsi, du double point de vue proportion des jeunes et proportion des vieux, il y a plus de similitude entre les villages qu'il n'y en a entre les municipalités rurales, et, à fortiori, plus qu'entre une municipalité rurale et le village qui s'y trouve.

Dans une population, il y a des personnes qui travaillent et qui gagnent, d'autres que les premières font vivre ; on dit qu'il y a des actifs et des dépendants. Tout individu ayant entre 15 et 65 ans étant considéré actif, on établit un rapport entre les deux groupes, qu'on appelle rapport de dépendance, et qui indique combien d'inactifs vivent aux dépens de 100 actifs. Nous avons calculé ce rapport, et voici en ordre croissant la répartition obtenue pour les municipalités rurales :

Saint-Tite	65.7	Notre-Dame-des-Anges	92.4
Saint-Thuribe	82.7	Saint-Adelphe	95.5

Saint-Ubald.....	91.4	Saint-Rémi.....	97.3
Saint-Casimir.....	92.3	Sainte-Thècle.....	108.7

et pour les villes et villages :

Saint-Tite.....	75.0	Notre-Dame-des-Anges.....	96.5
Sainte-Thècle.....	80.7	Saint-Ubald.....	99.5
Saint-Casimir.....	87.0	Montauban.....	101.3
Saint-Casimir-Est.....	89.5		

Dans le premier groupe, il y a un noyau central de cas semblables (Saint-Ubald, Saint-Casimir, Notre-Dame-des-Anges, Saint-Adelphe, et Saint-Rémi), encore que le rapport y varie de 91.4 à 97.3. Dans le second groupe, il y a une ressemblance entre Notre-Dame-des-Anges et Saint-Ubald d'une part ; entre Sainte-Thècle, Saint-Casimir et Saint-Casimir-Est d'autre part. Saint-Tite a un taux très bas ; Montauban, un taux très élevé. Sauf ces deux dernières exceptions, on voit donc des similitudes entre des municipalités appartenant à des sous-ensembles géographiques ou à des comtés différents.

Le taux de masculinité laisse voir plus de diversité à la fois entre les municipalités rurales, où il est normalement plus haut et où il varie de 104 à 123, et entre les villes et villages où il varie de 95 à 119. Les cas qui nous intéressent ne sont même pas homogènes entre eux :

Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban.....	123.0
Saint-Rémi.....	106.0
Montauban.....	119.3
Notre-Dame-des-Anges.....	95.9

2. *Le plan économique.* Nous passerons d'abord en revue certains indices ayant trait à l'agriculture.

Quant au nombre de fermes, on peut distinguer deux groupes de paroisses : des fortes, Saint-Ubald (165), Saint-Tite (161), Sainte-Thècle (147), Saint-Casimir (140) et Saint-Adelphe (128) ; des faibles, Saint-Thuribe (79), Saint-Rémi (76) et Notre-Dame-des-Anges (41). Mais ceci risque d'être assez trompeur étant donné la superficie variable des municipalités. De toute façon, cet indice ne nous dit rien sur le type d'agriculture qu'on pratique.

Quant à la grandeur des fermes, nous avons retenu deux indices. Dans toutes les municipalités, la classe 70-129 acres est la plus nombreuse. Mais, si l'on considère le pourcentage des fermes ayant plus de 129 acres, il y a des différences notables : deux cas spéciaux, les deux paroisses de Saint-Rémi et de Notre-Dame-des-Anges, avec des pourcentages beaucoup plus forts que les autres ; deux cas moyens, Saint-Ubald et Saint-Adelphe ; le reste forme un groupe résiduel avec de très petits pourcentages.

Dans une étude du comté de Portneuf, nous avons établi un indice de la structure de la production agricole. Nous avons considéré comme progressive, à l'échelle du comté, une paroisse où au moins 70% de la terre en grande culture était consacré au foin, et où pas plus de 25% n'était consacré à l'avoine.¹ Utilisant ici cet indice, nous observons que la super-

¹ En général, là où l'on fait beaucoup d'avoine on fait moins de foin. Or, les agronomes que nous avons consultés recommandent de cultiver surtout le foin.

ficie consacrée à l'avoine varie de 22% à 29% tandis que celle consacrée au foin varie de 59% à 73%. Nous pouvons donc constituer deux groupes de paroisses : des paroisses à progrès plus rapide, Saint-Tite, Sainte-Thècle, Saint-Adelphe, Saint-Casimir ; des paroisses à progrès plus lent : Saint-Thuribe, Saint-Rémi, Notre-Dame-des-Anges. Il y a une exception, Saint-Ubald, où l'on cultive peu d'avoine et de foin mais beaucoup de pommes de terre : c'est la seule paroisse qui puisse se permettre cette spécialité, car elle se trouve sur le fond d'un lac desséché.

La production principales des fermes de la région étant le lait et ses dérivés, considérons un dernier indice agricole : le nombre de bovins par ferme. Ici encore, nous pouvons constituer deux groupes : des paroisses plus riches, Saint-Thuribe (22), Sainte-Thècle (21), Saint-Casimir (20) ; des paroisses moins riches, Saint-Ubald (18), Saint-Tite (18), Saint-Rémi (18), Saint-Adelphe (16). À Notre-Dame-des-Anges, le chiffre est exceptionnellement bas, soit 13 bovins par ferme.

Donc, du point de vue agricole comme du point de vue démographique, il est impossible d'arriver à grouper les municipalités de la même façon sous les divers indices. Il est impossible également de constituer des blocs correspondant aux sous-ensembles géographiques.

Que se dégage-t-il de l'ensemble de nos indices morphologiques ? Distinguons encore les municipalités rurales et les agglomérations incorporées en villes ou en villages.

De façon générale, les villes et villages sont de dimensions très variables et proportionnelles au nombre d'industries qu'on y trouve. La ville de Saint-Tite a moins de jeunes, moins de vieillards et, en conséquence, le plus bas taux de dépendance. Le village de Sainte-Thècle a un peu plus de jeunes et un taux de dépendance un peu plus élevé. Dans les deux cas, le taux de masculinité est bas. Il s'agit d'une ville et d'un village industriels. Dans les autres cas, même s'il y a un certain nombre d'industries, il s'agit de villages encore très ruraux avec plus de jeunes, plus de vieillards et des taux de dépendance relativement élevés. Si l'on regroupe Saint-Casimir et Saint-Casimir-Est, on peut faire un rapprochement avec Sainte-Thècle, mais tous les autres villages sont définitivement ruraux. Il y aurait donc une certaine ressemblance entre Saint-Ubald et Notre-Dame-des-Anges. Montauban, avec sa mine fermée, est un cas très particulier. Quant aux agglomérations non incorporées de Hervey-Jonction et de Lac-aux-Sables dont la statistique ne nous dit rien, pour les avoir vues, nous les classons sans hésitation avec Saint-Ubald.

Les municipalités rurales sont également de dimensions variables. En éliminant les agglomérations non incorporées incluses dans Saint-Rémi, il faut faire deux groupes : d'une part, Notre-Dame-des-Anges, Saint-Rémi, Saint-Casimir et Saint-Thuribe ; d'autre part, Saint-Adelphe, Sainte-Thècle, Saint-Tite et Saint-Ubald. Du point de vue âge et taux de dépendance, on peut regrouper Saint-Casimir, Saint-Adelphe et Notre-Dame-des-Anges avec Saint-Rémi et Saint-Ubald qui ont un peu plus de jeunes et de dépendants. Nous trouvons donc un groupe de municipalités rurales auquel on peut attribuer une certaine homogénéité démographique. Sur le territoire de ces municipalités, nous avons pu identifier un groupe de villes et de villages dont les populations semblaient avoir également une certaine homogénéité. Les deux groupes sont cependant très différents. Par ailleurs, si l'on considère les caractéristiques agricoles, chaque indice donnant

une répartition différente des municipalités, aucun regroupement n'est possible. Nous sommes porté à faire un cas particulier de Saint-Rémi et de Notre-Dame-des-Anges à cause des indices « grandeur des fermes » et « progressivité » ; à cause également du travail en forêt qui a là beaucoup plus d'importance qu'ailleurs.

Ainsi, en terme d'homogénéité, il n'y a pas de groupements forts et constants qui s'imposent à la fois aux trois plans où nous avons fait porter l'analyse, soit la géographie, l'histoire et la morphologie. Il est certain que les paroisses de Saint-Rémi et de Notre-Dame-des-Anges ressemblent un peu plus à leurs voisins de Portneuf qu'à leurs voisins de Champlain, mais pas suffisamment pour qu'on puisse parler d'homogénéité.

II. LA NODALITÉ

Nous avons vu qu'une région nodale regroupe des éléments qui sont en rapport de dépendance avec un centre donné. Elle se définit par ce centre et non pas par une frontière précise. Quels centres se partagent le territoire qui nous intéresse ?

Abordons le problème de l'extérieur. Dans la province, il y a un grand centre, Montréal ; il y a un certain nombre de centres moyens, Québec (plus important parce que capitale), Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, etc. ; et des petits centres, Thetford-Mines, Saint-Georges, Donnacona, La Malbaie, etc. Il y a une hiérarchie entre ces centres. On va de La Malbaie à Québec, à Montréal. De Saint-Rémi et de Notre-Dame-des-Anges, par où va-t-on à Montréal (non pas en terme routier mais en terme de fonctions socio-économiques) ? Est-ce par Saint-Casimir, Donnacona et Québec ou par Saint-Tite, Grand-Mère et Trois-Rivières ?

Nous savons, pour nous être informé sur place auprès des curés et de quelques résidents, que l'on va beaucoup plus dans la direction de Sainte-Thècle, de Saint-Tite et de Grand-Mère que dans la direction de Saint-Casimir, de Donnacona et de Québec pour travailler (en permanence, à la semaine et à la journée), se récréer, magasiner, emprunter, se faire soigner. En partie, cela est également vrai, d'ailleurs, pour la population de Saint-Ubalde d'où on ira davantage à Saint-Casimir et à Saint-Marc qu'à Sainte-Thècle et à Saint-Tite, mais plus à Grand-Mère qu'à Québec. On nous a décrit la situation d'une façon très pittoresque : « Les gens naissent à Grand-Mère et meurent à Québec », c'est-à-dire qu'on ne va à Québec que dans les cas d'absolue nécessité. Les mêmes informateurs nous ont dit que la population de Saint-Rémi, de Notre-Dame-des-Anges et de Saint-Ubalde suit davantage les programmes de télévision du canal 13 des Trois-Rivières que ceux des canaux 11 et 4 de Québec ; qu'on reçoit le *Nouvelliste*, journal des Trois-Rivières, de préférence à l'*Action*, journal de Québec ; enfin que les marchands (de Saint-Rémi et de Notre-Dame-des-Anges) s'approvisionnent surtout du côté de Grand-Mère.

Cette situation, décrite sans aucune hésitation, a-t-elle un fondement dans la réalité ? Nous trouverons une première réponse dans la répartition des industries entre les diverses municipalités de villes et de villages.

Du point de vue nombre d'établissements, la ville de Saint-Tite domine de loin avec 24 industries. Il y a deux cas moyens, Saint-Casimir (13) et Sainte-Thècle (11). Lac-aux-Sables (Saint-Rémi), Saint-Adelphe et Saint-Ubalde se ressemblent avec respectivement 8, 5 et 5 établissements. Ailleurs, c'est nul ou à peu près.

Du point de vue diversité des industries, nous trouvons la même répartition générale : Saint-Tite avec 12 industries de types différents, Saint-Casimir, 9, Sainte-Thècle, 6, Saint-Adelphe, 5, Lac-aux-Sables, 5, Saint-Ubald, 3, Saint-Thuribe, 1, Notre-Dame-des-Anges, 1, et Montauban, 1.

Ajoutons quelques autres données susceptibles de nous aider à préciser l'importance des divers centres :

— de Saint-Rémi à Grand-Mère, la route est complètement pavée tandis que, vers Québec, il subsiste un « mauvais bout » jusqu'à Saint-Ubald. De Notre-Dame-des-Anges, il y a du gravier et vers Saint-Rémi et vers Saint-Ubald ;

— de Saint-Rémi, il y a six départs d'autobus par jour vers l'ouest, contre un seul vers l'est ;

— pour aller à Québec, la distance est de 80 milles ; pour Trois-Rivières, elle est de 50 milles, pour Donnacona, de 50 milles ; pour Grand-Mère, de 21 milles ;

— si Québec (172,000 habitants) est plus important que Trois-Rivières (54,000 habitants), Grand-Mère (16,000 habitants) est beaucoup plus important que Donnacona (5,000 habitants) ; Saint-Tite (3,300 habitants) étant dans la direction de Grand-Mère et Trois-Rivières doit nécessairement l'emporter sur Saint-Casimir (1,400 habitants) qui est dans la direction de Donnacona et Québec ;

— l'ensemble Grand-Mère et Shawinigan constitue un des principaux complexes industriels de la province, et il n'y a rien de semblable dans la direction de Québec, même pas le Québec métropolitain ;

— la visite des lieux ne laisse aucun doute sur la supériorité de l'équipement urbain de Saint-Tite et de Grand-Mère par rapport à celui de Saint-Casimir et de Donnacona : il suffit de regarder en enfilade les rues principales respectives ;

— sur les routes, on observe un grand nombre de camions de livraison et de service qui viennent de l'ouest, et cela, même à Saint-Casimir et à Saint-Charles-des-Grondines ;

— au Lac-aux-Sables, la plus grande partie des villégiateurs viennent de la région du Saint-Maurice, et même de Montréal.

Il est superflu d'ajouter d'autres preuves démontrant l'exactitude des propos tenus par nos informateurs concernant l'importance relative des divers centres locaux pour la population des paroisses de Saint-Rémi et de Notre-Dame-des-Anges.

CONCLUSION

Nous pouvons résumer en deux traits fondamentaux la situation écologique révélée par notre enquête : d'une part, il y a différenciation croissante du milieu rural, ce qui révèle une perte d'importance pour les anciens ensembles homogènes ; d'autre part, il y a développement des villages et apparition de certaines petites villes ou gros villages, soit, Saint-Casimir sur les terrasses et Saint-Tite sur le plateau, ce qui est l'indice d'une certaine urbanisation, c'est-à-dire, une certaine prédominance des facteurs de nodalité sur les forces d'homogénéité. Mais on ne peut encore parler de réseau urbain, nous sommes précisément dans un vide entre deux réseaux.

En effet, si l'on considère un territoire plus vaste, soit trois ou quatre paroisses de part et d'autre de la frontière des comtés de Champlain et de Portneuf depuis le fleuve vers l'intérieur jusqu'à la limite des terres organisées, on est forcé de réaliser que tout cet espace constitue une zone résiduelle entre les territoires soumis à l'influence de Québec à l'est et ceux soumis à l'influence des Trois-Rivières à l'ouest. Les deux métropoles n'arrivent pas à se rejoindre avec suffisamment de force pour fixer une frontière de sorte qu'elles se font concurrence, se disputant à divers points de vue la clientèle de la population locale. Celle-ci n'y peut rien. Des efforts sont tentés pour attirer des industries ou des services mais c'est peine perdue. On ne peut organiser une zone résiduelle de ce genre, car tout développement à l'un ou l'autre pôle — où à quelque endroit en direction de l'un ou l'autre pôle — déplacera la limite des influences rivales. Ainsi, il est évident que si un jour un centre sidérurgique est établi à Bécancour, Trois-Rivières croîtra, étendra son influence et fera facilement passer sous sa dépendance les paroisses des Grondines et de Deschambault. Inversement, si Donnacona devenait un relai valable vers Québec, la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade passerait sous la dépendance de Québec.

L'administration pourrait fixer une frontière. Elle le fait dans certains cas, régions administratives, régionales scolaires, etc., mais de façon hésitante et sans conviction, car sans pouvoir l'expliquer on sait bien qu'inévitablement, l'an prochain peut-être, tout sera remis en question.

À l'échelle de la province, on pourrait repérer plusieurs zones résiduelles semblables. Ce sont là, nous semble-t-il, des lieux privilégiés pour provoquer une prise de conscience des nouveaux impératifs spatiaux de notre société. Pour autant, ce sont les lieux où l'on pourra le mieux analyser les résistances à ces impératifs. En particulier, c'est dans des zones problématiques de ce genre qu'on verra le plus clairement de quelle façon l'aménagement régional est recherché comme un moyen de consolider dans la société nouvelle, les anciennes régions homogènes. En effet, la population de tels lieux ressent les conséquences de la nouvelle organisation territoriale, mais ne la trouve nulle part. Par le fait même, elle ne peut ni en identifier les grandes forces ni en voir l'inévitable caractère de contradiction par rapport au passé.

Marc-André LESSARD

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*